



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

NOMBRE DE DELEGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

En exercice : 83  
Présents à la séance : 66  
Représentés (pouvoirs) : 6

Date de la convocation : 17/09/2020

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : 07 / 10 / 2020

**SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 24 SEPTEMBRE 2020**

**Délibération n° DCS/2020/8**

**OBJET : ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU  
SYNDICAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE**

**Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Scot de l'aire gapençaise, s'est réuni  
au Quattro à Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Benoît  
ROUSTANG, Président du Syndicat mixte du SCoT.**

**Etaient présents ou représentés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy :** ACANFORA Christiane représenté(e) par DE BONNAULT Marie-José (pouvoir), BARTHELEMY Monique, BONIN Vivien, BONNARDEL Jérôme, VALLIER Jean-Claude suppléant de BOURGAT Michel, BRIOULLE Jean-Pierre, CONTOZ Jean-François, DE BONNAULT Marie-José, FROGET Alain représenté(e) par BRIOULLE Jean-Pierre (pouvoir), GILARDEAU Christian, IDELOVICI Richard, LORIDON Pablito, RICOU CHARLES Michel, ROGOU Marie-Paule, ROUSSEAU Jean, SELLIER Jacques

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar :** ACHIN Richard, BEAUDOIN Gérard, BERNARD Julie, BICAIIS Jean-Jacques, BLACHE Jean-Luc, BONNABEL Eveline, BOYER Christophe, CARLUE Ivan, CATINOT Simon, COLLE Jean-Pierre, COLLIN François, DABAT Marc, DESSEIN Aurélie, DISDIER Christophe, DUMAS Christian, ESCALLE Jean, GARCIN Bernard, GINSBERG RIGAUD Catherine, MACLE Josiane, MOREL Christian, RAYNE Jean-Michel, ROUSTANG Benoît, SARRAZIN Bruno représenté(e) par ROUSTANG Benoît (pouvoir)

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance :** ARNAUD Rolland représenté(e) par BONNAFFOUX Joël (pouvoir), BONNAFFOUX Joël, BOURGADE Béatrice, CHEVALIER Florence, CLAUZIER Élisabeth, ESTACHY Jean-François, FEUILLASSIER Béatrice représenté(e) par CLAUZIER Élisabeth (pouvoir), KUENTZ Adèle, LEFORT Dominique, PONS Julien, REYNAUD Laurent, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SOLOMIAC Florence

**Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance :** AILLAUD Jean-Baptiste, ALLEGRA Francesco, ARNAUD Jean-Michel, AYACHE Serge, BOUTRON Claude, BROCHIER Jean-Louis, BUTZBACH Pimprenelle, COMBE Hervé, DIDIER Roger représenté(e) par BOUTRON Claude (pouvoir), DUGELAY Denis, GAY-PARA Michel, GRENIER Maryvonne, GRIMAUD Roger, HUBAUD Christian, JOUBERT Claudie, MOSTACHI Ginette, MULLER Christian, ODDOU Rémy, VAN WONTERGHEM Christian

**Etaient absents ou excusés :**

**Communauté de Communes Buëch-Dévoluy :** AQUINO Roger, FRANCOU Jacques, LAURENS Jean, VERBAUWEN Marie-Josèphe

**Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar :** BELLON Marie, PY Martine

**Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance :** BORRELLY Alexandre, TAIX Marie-Laure

Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance : ALLEC Patrick, COSTORIER Rémi, LOUCHE Frédéric

**Les personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

- ARMELIN Martine, Déléguée suppléante de la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar (commune de Saint Léger les Mélèzes) ;
- BASSET Florent, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy (commune de Chabestan)
- BERNERD Françoise, Déléguée suppléante de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (commune de Gap) ;
- COGORDAN André, Délégué suppléant de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon-Val-d'Avance (commune de La Rochette) ;
- CERESA Laurent, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (commune d'Avançon) ;
- LE PARC Patrice, Délégué suppléant de la Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar (commune de Laye) ;
- REYNIER Joël, Délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance (commune de Gap) ;
- Simon GALLES, chargé de mission urbanisme au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise ;
- Lucile NIVOU, chargée de mission transition énergétique au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise ;
- Pascal SAUTY, chargé de mission SIG-Observation au Syndicat Mixte du SCoT de l'Aire Gapençaise

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Adèle KUENTZ ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

Monsieur le Président rappelle aux participants que les élections des membres du Bureau et des Vice-présidents doivent être réalisées conjointement à l'élection du Président.

Monsieur le Président rappelle que l'élection du Bureau et des Vice-présidents est soumise au code général des collectivités territoriales ainsi qu'aux statuts du syndicat mixte du SCoT. Le conseil syndical élira les membres du Bureau et les Vice-présidents à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative des suffrages exprimés lors du troisième tour.

Monsieur le Président rappelle que les statuts du Syndicat Mixte fixent à 18 le nombre de membres du Bureau. Il propose que la répartition des postes de Vice-Présidents ainsi que ceux du Bureau respectent la représentation par EPCI mise en place jusqu'à maintenant. Il indique s'être entretenu avec chaque Président d'EPCI membre du SCoT qui lui ont proposé des personnes pour siéger au Bureau du SCoT.

Monsieur le Président appelle les deux benjamins de l'assemblée à ses côtés pour assurer les fonctions d'assesseurs : Madame Julie BERNARD et Monsieur Simon CATINOT sont désignés assesseurs.

Il est procédé au vote, poste par poste, dans l'ordre croissant des vice-présidences :

**1ère vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature de Christian GILARDEAU-TRUFFINET (Communauté de Communes Buëch Dévoluy) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Monsieur GILARDEAU-TRUFFINET est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur GILARDEAU-TRUFFINET est élu à la majorité des suffrages exprimés.

**2ème vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature de Claude BOUTRON (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas.

La candidature de Monsieur BOUTRON est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur BOUTRON est élu à la majorité des suffrages exprimés.

**3ème vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature de Michel GAY-PARA (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas.

La candidature de Monsieur GAY PARA est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur GAY-PARA est élu à la majorité des suffrages exprimés.

**4ème vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature de Joël BONNAFFOUX (Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Joël BONNAFFOUX est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur BONNAFFOUX est élu à la majorité des suffrages exprimés.

**5ème vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature de Marie-Paule ROGOU (Communauté de Communes Buëch Dévoluy) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Marie-Paule ROGOU est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72  
Majorité absolue : 37  
Madame ROGOU est élue à la majorité des suffrages exprimés.

**6ème vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature de Richard ACHIN (Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Richard ACHIN est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72  
Nombre de votes : 72  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages favorables exprimés : 72  
Majorité absolue : 37  
Monsieur ACHIN est élu à la majorité des suffrages exprimés.

**7ème vice-présidence** : Monsieur le Président propose la candidature d'Elisabeth CLAUZIER (Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature d'Elisabeth CLAUZIER est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72  
Nombre de votes : 72  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages favorables exprimés : 72  
Majorité absolue : 37  
Madame CLAUZIER est élue à la majorité des suffrages exprimés.

*Le Président indique que la totalité des Vice-présidents ont été élus. Il s'agit ensuite d'élire les autres membres du Bureau.*

Monsieur le Président propose la candidature de Maryvonne GRENIER (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Maryvonne GRENIER est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72  
Nombre de votes : 72  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages favorables exprimés : 72  
Majorité absolue : 37  
Madame GRENIER est élue à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Jean-Louis BROCHIER (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Jean-Louis BROCHIER est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72  
Nombre de votes : 72  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins nuls : 0  
Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur BROCHIER est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Christian HUBAUD (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Christian HUBAUD est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur HUBAUD est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Jean-Michel ARNAUD (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : Rémy ODDOU (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) propose sa candidature. Jean-Michel ARNAUD retire sa candidature.

La candidature de Rémy ODDOU est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 7

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 65

Majorité absolue : 33

Monsieur ODDOU est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Jean-Baptiste AILLAUD (Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Jean-Baptiste AILLAUD est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur AILLAUD est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Jean-François CONTOZ (Communauté de Communes Buëch Dévoluy) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Jean-François CONTOZ est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur CONTOZ est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Jean-Luc BLACHE (Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Jean-Luc BLACHE est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur BLACHE est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Bruno SARRAZIN (Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar). En son absence, Monsieur SARRAZIN avait confirmé son intérêt dans un courrier, lu à l'Assemblée par le Président. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Bruno SARRAZIN est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur SARRAZIN est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Clémence SAUNIER (Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Clémence SAUNIER est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Madame SAUNIER est élue à la majorité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président propose la candidature de Jean SARRET (Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance) qui l'accepte. Monsieur le Président demande s'il y a d'autres candidatures : il n'y en a pas. La candidature de Jean SARRET est donc mise aux voix :

Nombre de présents et représentés : 72

Nombre de votes : 72

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de suffrages favorables exprimés : 72

Majorité absolue : 37

Monsieur SARRET est élu à la majorité des suffrages exprimés.

Le bureau est complet, sa composition est la suivante :

Poste	Nom	EPCI
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Christian GILARDEAU-TRUFFINET	Communauté de Communes Buëch Dévoluy
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Claude BOUTRON	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	Michel GAY-PARA	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Joël BONNAFFOUX	Communauté de Communes Serre-Ponçon-Val-d'Avance
5 <sup>ème</sup> Vice-Président	Marie-Paule ROGOU	Communauté de Communes Buëch Dévoluy
6 <sup>ème</sup> Vice-Président	Richard ACHIN	Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar
7 <sup>ème</sup> Vice-Président	Elisabeth CLAUZIER	Communauté de Communes Serre-Ponçon-Val-d'Avance
Membres du Bureau	Maryvonne GRENIER	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Jean-Louis BROCHIER	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Christian HUBAUD	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Rémy ODDOU	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Jean-Baptiste AILLAUD	Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Jean-François CONTOZ	Communauté de Communes Buëch Dévoluy
	Jean-Luc BLACHE	Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar
	Bruno SARRAZIN	Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar
	Clémence SAUNIER	Communauté de Communes Serre-Ponçon-Val-d'Avance
	Jean SARRET	Communauté de Communes Serre-Ponçon-Val-d'Avance

**ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE**

Le Président  
Benoît ROUSTANG



